

# **COPIE animalerie Biogéosciences**

## **Gestion du 1<sup>er</sup> semestre 2022**

**Présents :**

**Jérôme MOREAU**

**Yannick MORET**

**Marie-Charlotte ANSTETT**

**Rémi WATRIER**

**Aude BALOURDET**

**Sébastien MOTREUIL**

**Isabelle SANTACROCE**

**Bruno FAIVRE**

**Excusé :**

**Thomas SAUCEDE**



**1/Bilan sur le fonctionnement  
du deuxième semestre 2021**

**\*Rien à signaler de particulier lors de ce semestre, toutes les demandes ont été validés, chaque programme de recherche à pu bénéficier du personnel, des salles et des instruments utiles à son déroulement.**

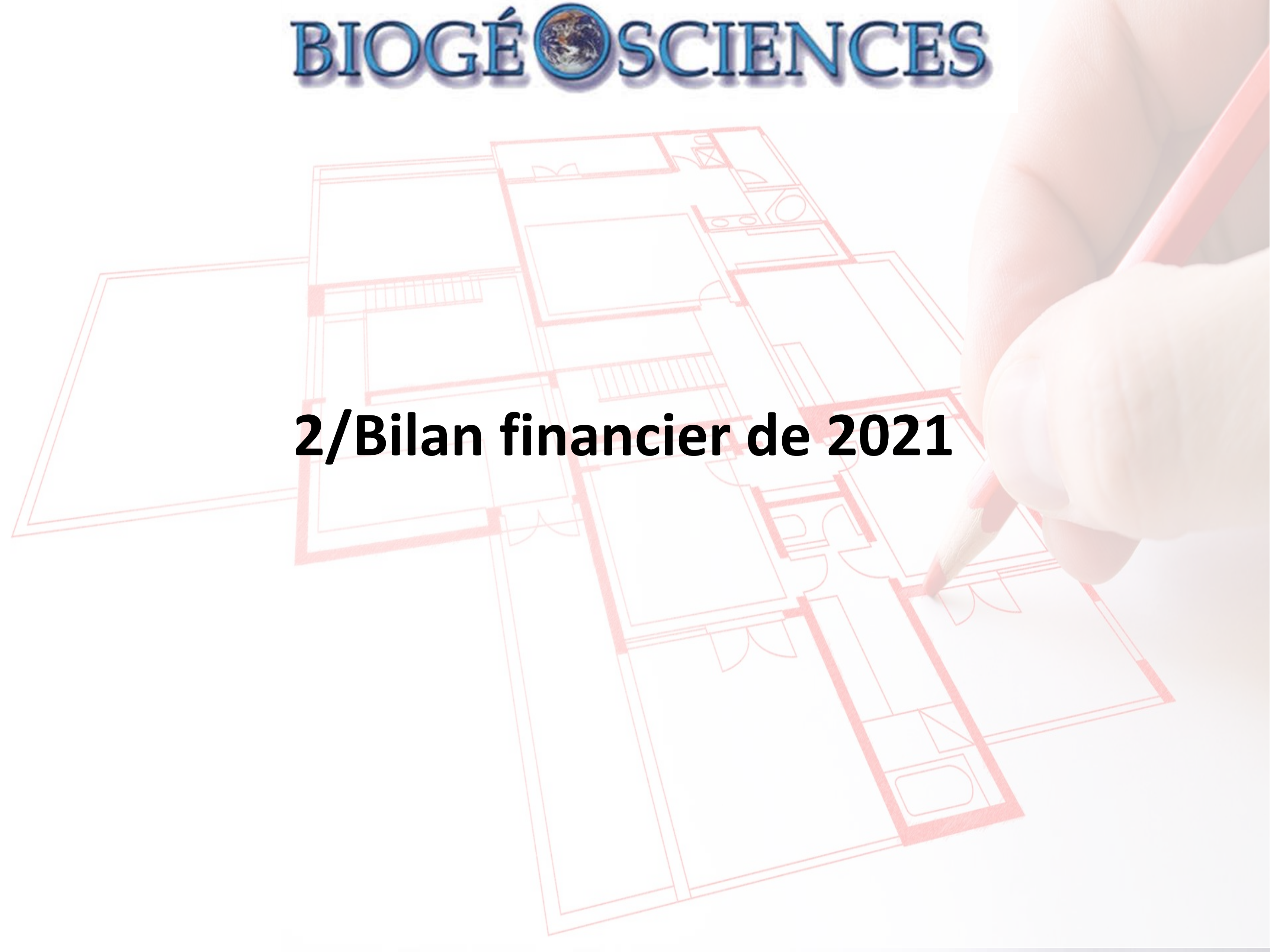
**\*Des demandes ponctuelles ont aussi eu lieu mais à la marge, une solution à toujours été trouvée pour y répondre.**

**\*Au niveau du matériel seul un problème de climatisation hors service n'avait pas été budgétée. Elle a du être changée le 10/01/2022 (4964.93€ TTC financement 50% crédits généraux UMR + 50% DIPEE).**

**Un projet de remplacement des climatisations vétustes de l'UMR est en cours pour éviter ce genre de surprise à l'avenir (Aude à fait l'inventaire des climatisations les plus anciennes pour programmer leur remplacement avant qu'elles ne tombent en panne définitivement.**

**\*Le financement d'un pompage sur les crédits animalerie pour utiliser le puis ce trouvant dans les anciens « locaux poissons zébres Shlouba » est tombé à l'eau, l'enveloppe dont nous disposions était de 800 € TTC pour l'achat d'une pompe de relevage à installé par les services techniques → Devis Nord Est: 5845,81€ TTC, l'installation n'aura donc pas lieu. Marie Charlotte remarque que « les devis de Nord Est sont souvent exorbitant, et demande si il y a possibilité de ne pas passer par eux », réponse de Sébastien, c'est impossible car ils font parti du marché.**

## **2/Bilan financier de 2021**



**Pour rappel:** le budget de l'animalerie Biogéosciences était pour 2021 de 5000 € HT, il est divisé en deux parties distinctes:

1/- Budget prévue pour le fonctionnement de l'animalerie du bâtiment Gabriel de **4000 € HT → engagé en 2021 : 3425,17€HT**

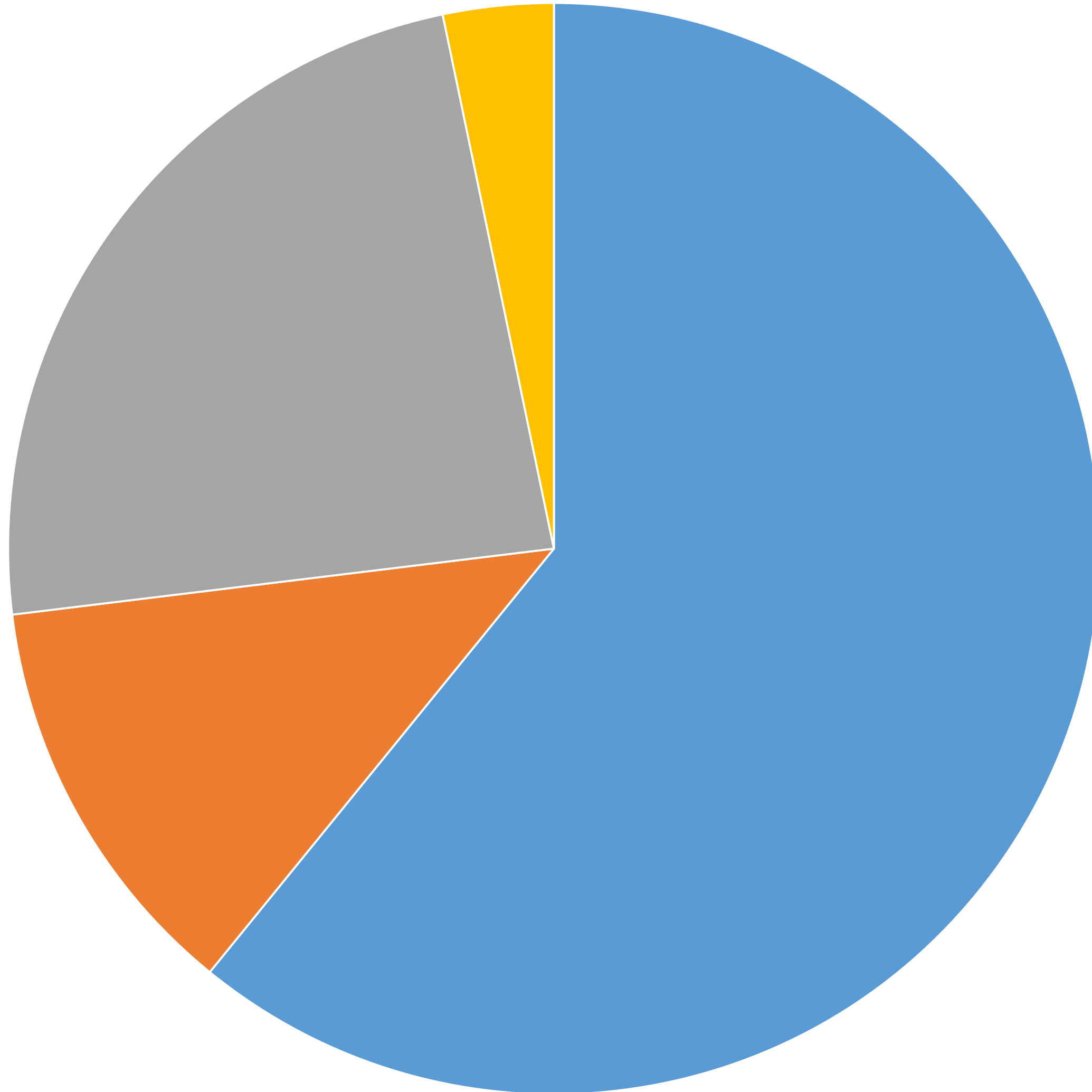
3425,17 €HT ont été engagé en 2021 soit 85% de la somme allouée.

Les 15% non engagés correspondent à la somme estimée pour l'entretien et le nourrissage des poissons projet Paul Alibert qui a pris du retard et ne commencera finalement que début février

2/- Budget prévue pour l'accueil et le maintien de rongeurs dans l'animalerie centrale (projets Gabriele, Bruno, Nicolas, Sophie) de **1000€ HT → engagé en 2021 : 485 €HT**

L'enveloppe de 1000€ était une estimation, peut être revoir cette somme à la baisse si les besoins sont les mêmes pour 2022.

# Dépenses animalerie BGS 2021



■ Consommables ■ Nouveaux matériels ■ Révisions réparations ■ Nourriture

## **3/Estimation du budget 2022**

**Vue les besoins qui m'ont été signalé  
pour ce premier semestre**

**Le budget animalerie 2022 devrait  
être le même que celui de 2021**



## **4/ Renouvellement de notre agrément animagerie vertébrés**



## - **Renouvellement de notre agrément animalerie** lié à la présence de vertébrés dans nos locaux (Tilapias pour le projet de Paul Alibert)


\*Cet agrément est valable 6 ans, le précédent était valable jusqu'au départ de FX et l'arrêt des expérimentations sur les Cichlides (fin 2018) , seuls vertébrés élevés dans l'animalerie BGS

\*Le dossier est en cours, cela va certainement prendre l'année ou plus pour avoir cet agrément ( le traitement des dossier est au ralenti car il n'y a plus d'inspecteur vétérinaire dédié en Côte d'or, nous sommes rattaché aux inspecteur du Juras et Doubs actuellement)

\*Dans ce dossier nous devons entre autre fournir les attestations de formations des personnes travaillant sur les animaux (documents en cours de récupération).

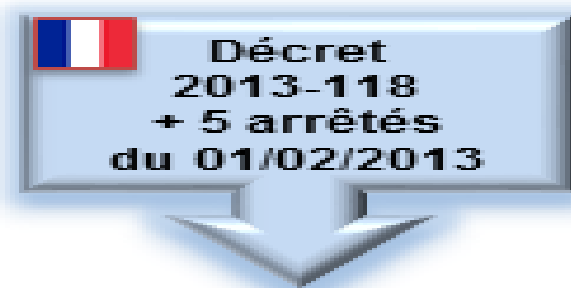
\*Nous devons mettre aussi en place une structure du bien être animal, cette structure doit siéger régulièrement pour discuter des problèmes rencontrés lors du maintien des animaux dans nos locaux et des solutions possible à mettre en place pour améliorer leur bien être dans nos locaux.

### QUI ?

- Structure réglementaire (cf. décret 2013-118 et arrêtés liés) 
- Composition minimale : au moins le responsable du Bien Etre Animal et un Concepteur (pour les Etablissements Utilisateurs)
- Conseils du vétérinaire désigné
- Déclaration de la composition à la Direction Départementale de Protection des Personnes (DD(CS)PP)
- Réunions régulières
- Comptes rendus et avis archivés (5 ans)
- Documents mis à disposition des inspecteurs DD(CS)PP
- Fonctionnement passé en revue lors des inspections des DD(CS)PP

Je vous propose de composer à minima cette structure de la façon suivante : le personnel de l'animalerie avec Aude, J.Emmanuel et moi-même + 1 ou deux personnes détentrice d'un diplôme de zootechnie 1 actuellement B → appel à candidature.

Je vous propose aussi de tenir officiellement deux réunions structure bien être par an qui pourront avoir lieu officiellement juste après chaque COPIL.



**Arrêté relatif à l'acquisition et à la validation des compétences des personnels des établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques**

4 fonctions - 3 formations - A suivre dans l'année qui suit la prise de poste	Fonctions	Formations réglementaires associées *	Correspondance FELASA
	Conception ou réalisation des procédures	Concepteur de projets utilisant des animaux (ex niveau I) Niveau requis : bac + 5 ans ou bac+2 et 5 ans d'expérience Durée minimale : 57 h	B
Application des procédures	Applicateur des procédures expérimentales aux animaux (ex niveau II) Durée : 45 h	A	
Soins aux animaux	Soigneur (ex niveau III) Durée : 34 h	C	
Mise à mort des animaux	Concepteur ou applicateur	/	



**Formation réglementaire complémentaire**

- Pour la chirurgie expérimentale :** pour les concepteurs de projet et les personnes réalisant les interventions chirurgicales
- Pour un groupe d'espèces** (rongeurs, mammifères de rente, petits carnivores, oiseaux, animaux à sang froid, primates, faune sauvage)



**Formation continue obligatoire**

**Pour tous : 3 jours minimum sur 6 ans.**  
Celle-ci doit avoir trait à l'expérimentation animale ou à la valorisation de la règle des 3R sous forme de formations pratiques, théoriques, participation à des colloques.

Pour justifier la formation et sa durée il est indispensable de détenir une attestation de présence à défaut d'une attestation de formation avec le programme.

\* Formations approuvées par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentaire (volume horaire et programme définis par arrêté) dispensées sous forme modulaire avec tronc commun à toutes espèces complété par un groupe d'espèce déterminé

**Formations suivies à l'étranger :**  
reconnaissance possible pour les formations suivies dans un état de l'UE avec nécessité de suivre le module réglementation française et éthique d'une des formations françaises. Prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation concernée



**Livret individuel de compétence**  
Les formations et les compétences acquises sont consignées dans un livret de compétences individuel comprenant les informations suivantes:

- Compétences acquises
- Mode d'acquisition
- Date et durée de formation
- Date de validation de la formation

Ce livret doit pouvoir être présenté aux autorités de contrôle lors des visites d'agrément ou d'inspection inopinée des établissements.

**Suppression des autorisations nominatives d'expérimenter sur animaux vivants**



**Autorisations des projets**

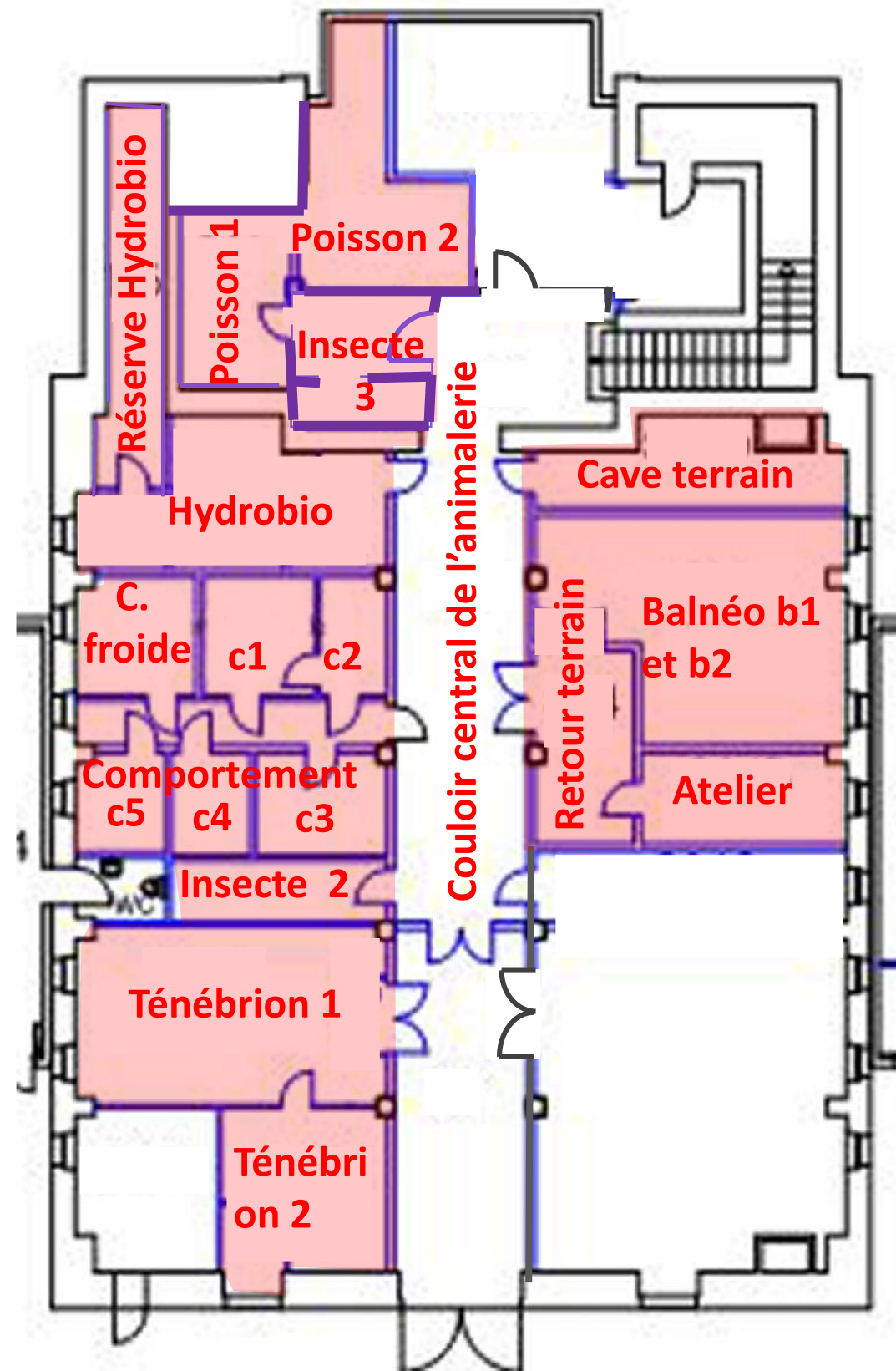
**Remarques : Sanctions**

L'absence de formation (réglementaire et/ou continue) des personnels constitue une non-conformité lors de la visite d'agrément de l'établissement et impacte l'obtention ou le renouvellement de l'agrément, voire entraîner la fermeture de l'établissement avec une contravention de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégorie pour le responsable de l'établissement et les personnes concernées.

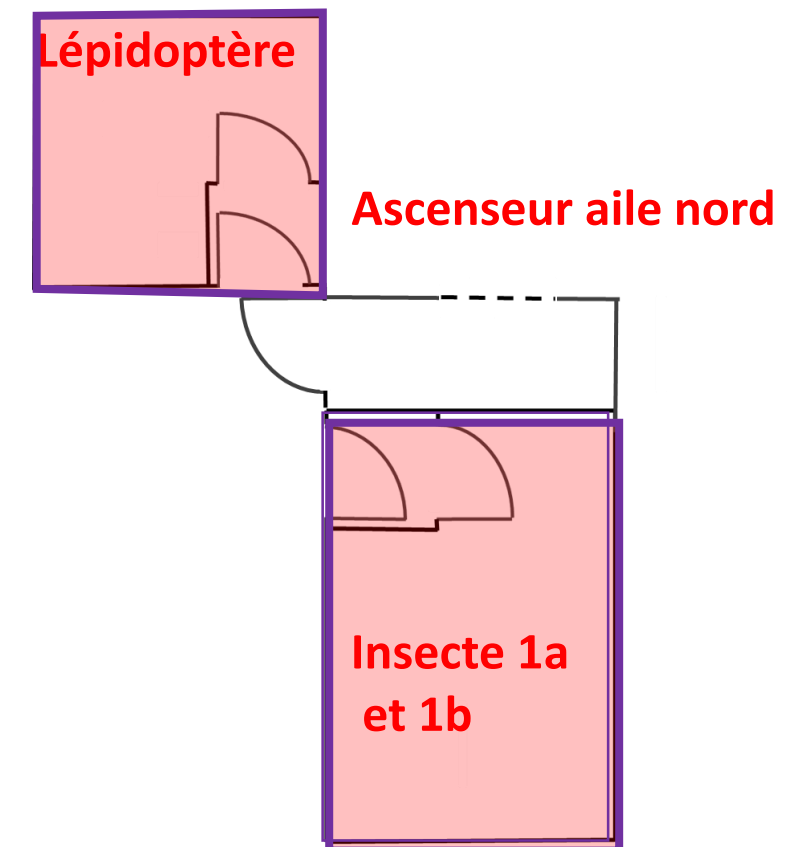
**5/ Récapitulatif des besoins  
concernant les projets scientifiques  
accueillis dans l'animalerie Biogéosciences  
sur la période du 01/01/2022 au 01/06/2022  
Toutes les demandes ont été validé  
par le comité de pilotage**

# Rappel des plans généraux de l'animalerie Biogéosciences

## Sous sol, aile centrale Gabriel



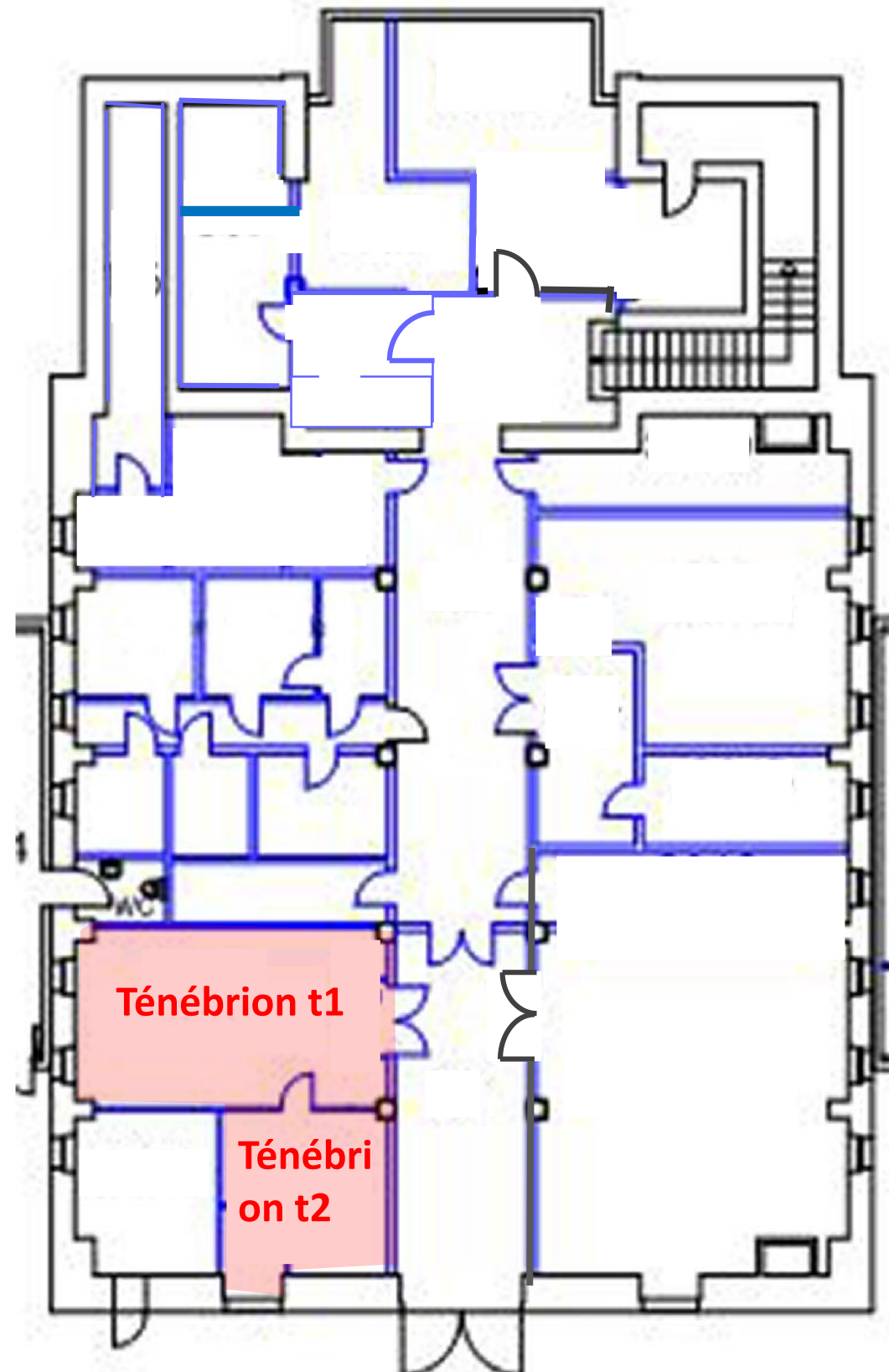
## 4 -ème étage, aile nord Gabriel



# Insectes Ténébrions

*Projets Yannick Moret, Agathe Crosland et Alexandre Goerlinger(éco-évo)*

## Sous sol, aile centrale Gabriel



### Période:

du 1er janvier au 1<sup>er</sup> juin 2022.

### Besoin en matériel

**spécifique:** 1 enceinte thermostatée en salle **c5**

### Salle(s) demandée(s):

Ténébrion **t1, t2**

### -Aide technique:

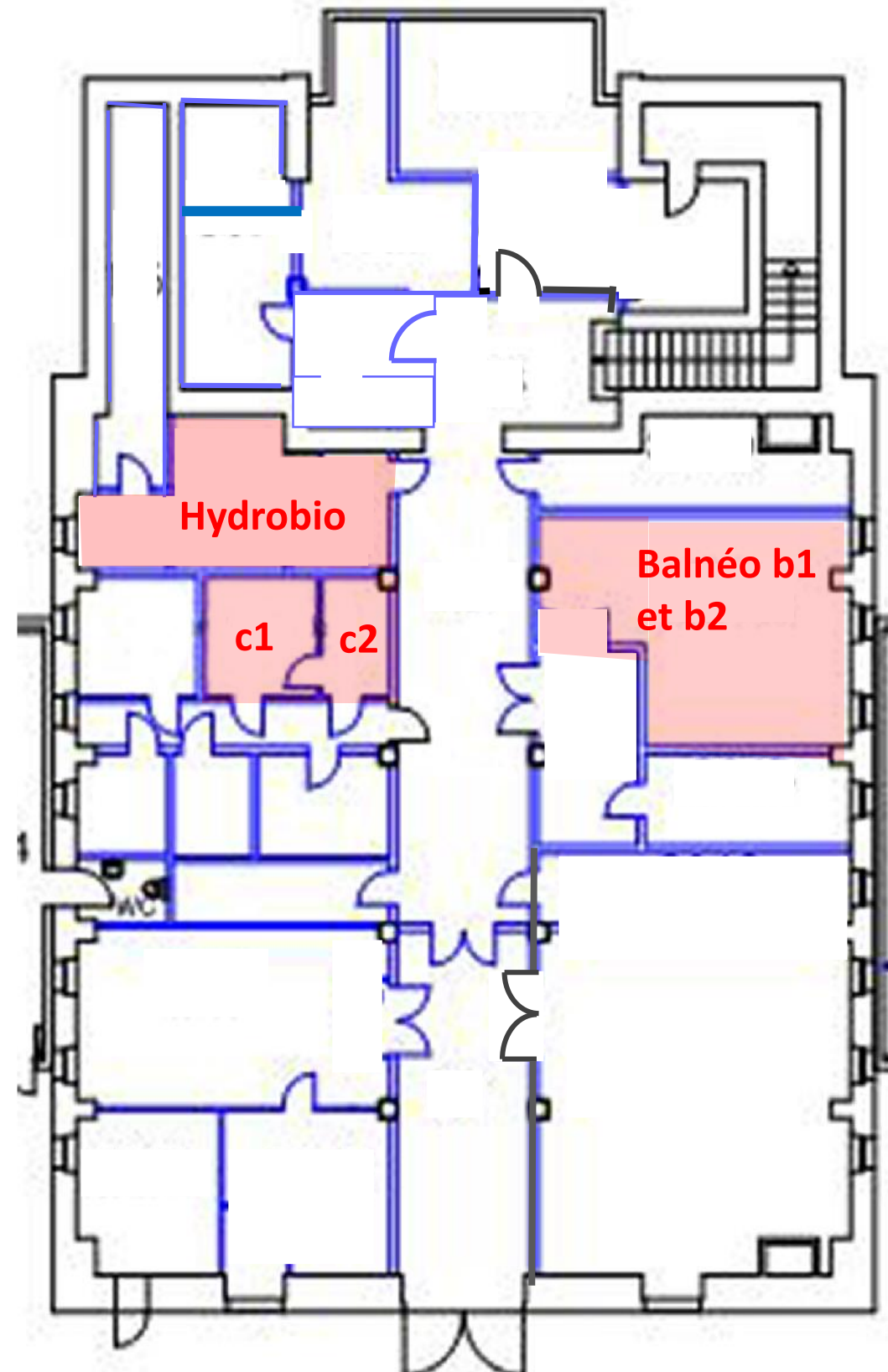
1 personne sur 2 journées par semaine pour l'entretien des élevages et mesures diverses  
Important: implication nécessaire des personnes travaillant sur ce projet (permanents et stagiaires) au niveau de l'entretien de routine et nourrissage

**Proposition:** A. Balourdet 2 jours /semaine

# Crustacés Gammares et Aselles

## Projet Marie Jeanne Perrot-Minnot (éco-évo) et Camille Sophie Cozzarolo.

### Sous sol, aile centrale Gabriel



### -Aide technique:

Entretien de routine, participation à des expérimentations diverses (déparasitage laser soit 6 demi-j + comportement 6 j + 2 demi-j pour infestation) et terrain (4 demi-j/mois)

**Proposition:** Aide 6 jours décomposés en 12 demi-journées pour expérimentation diverses (laser et comportement).

Terrain prélèvements (4 demi-journées par mois) à ce répartir entre Aude, J.Emmanuel et Sébastien selon disponibilités de chacun et Sébastien pour les pêches électriques pour infestations et mises en place de manips (2 demi-journées)

### Période:

du 1er janvier au 1<sup>er</sup> juin 2022.

**Besoin en matériel spécifique:** non

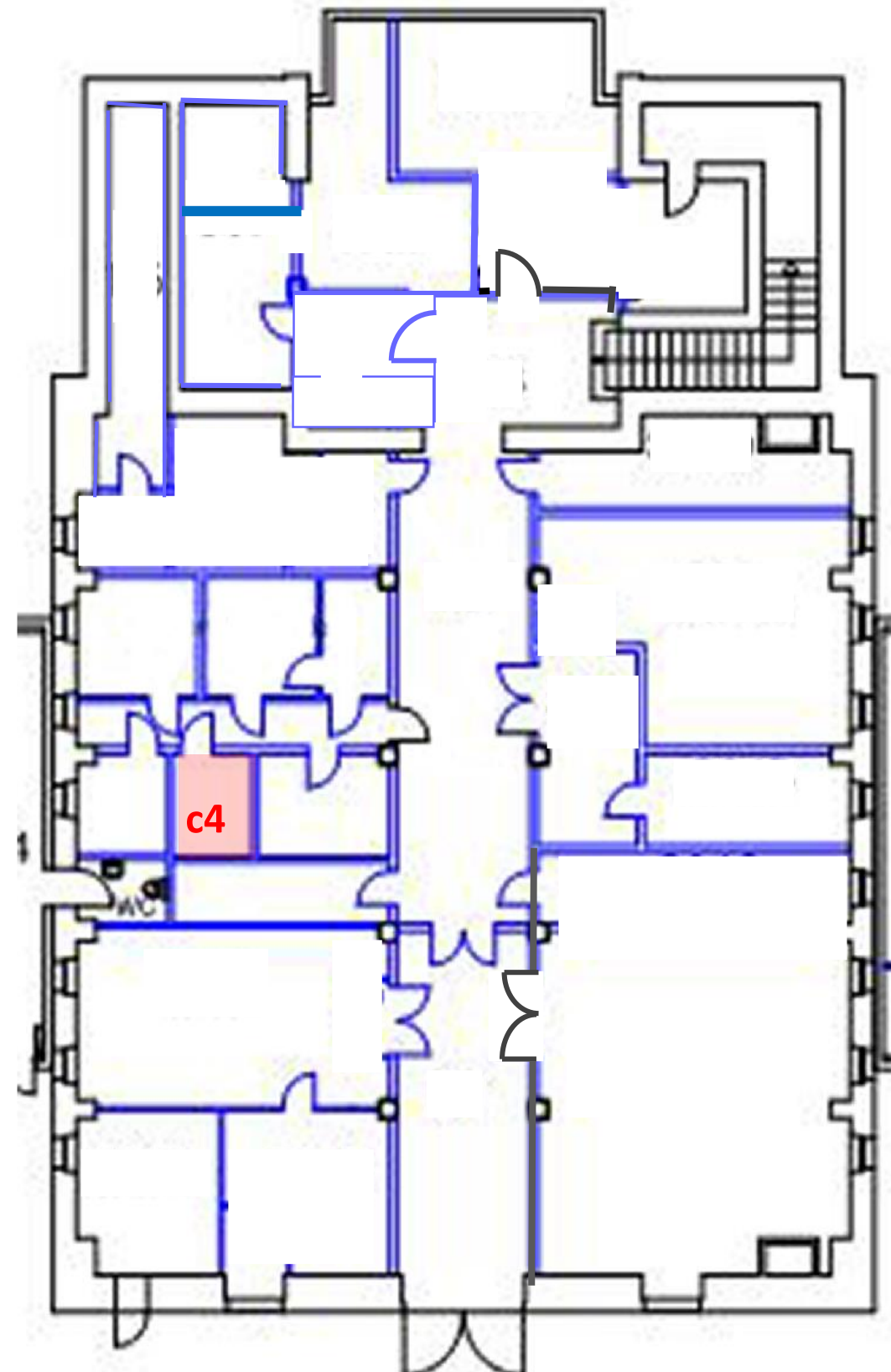
### Salle(s) demandée(s):

Balnéo **b1** et **b2** +  
Comportement **c1** et **c2** +  
Hydrobio

# Tardigrades

## *Projet Gabriele Sorci et Bruno Faivre (BIOME)*

**Sous sol, aile centrale Gabriel**



**-Aide technique: non**

### **Période:**

du 1er janvier au 1<sup>er</sup> juin 2022.

### **Besoin en matériel**

**spécifique:** 3 enceintes climatiques et une binoculaire (10x à 80)

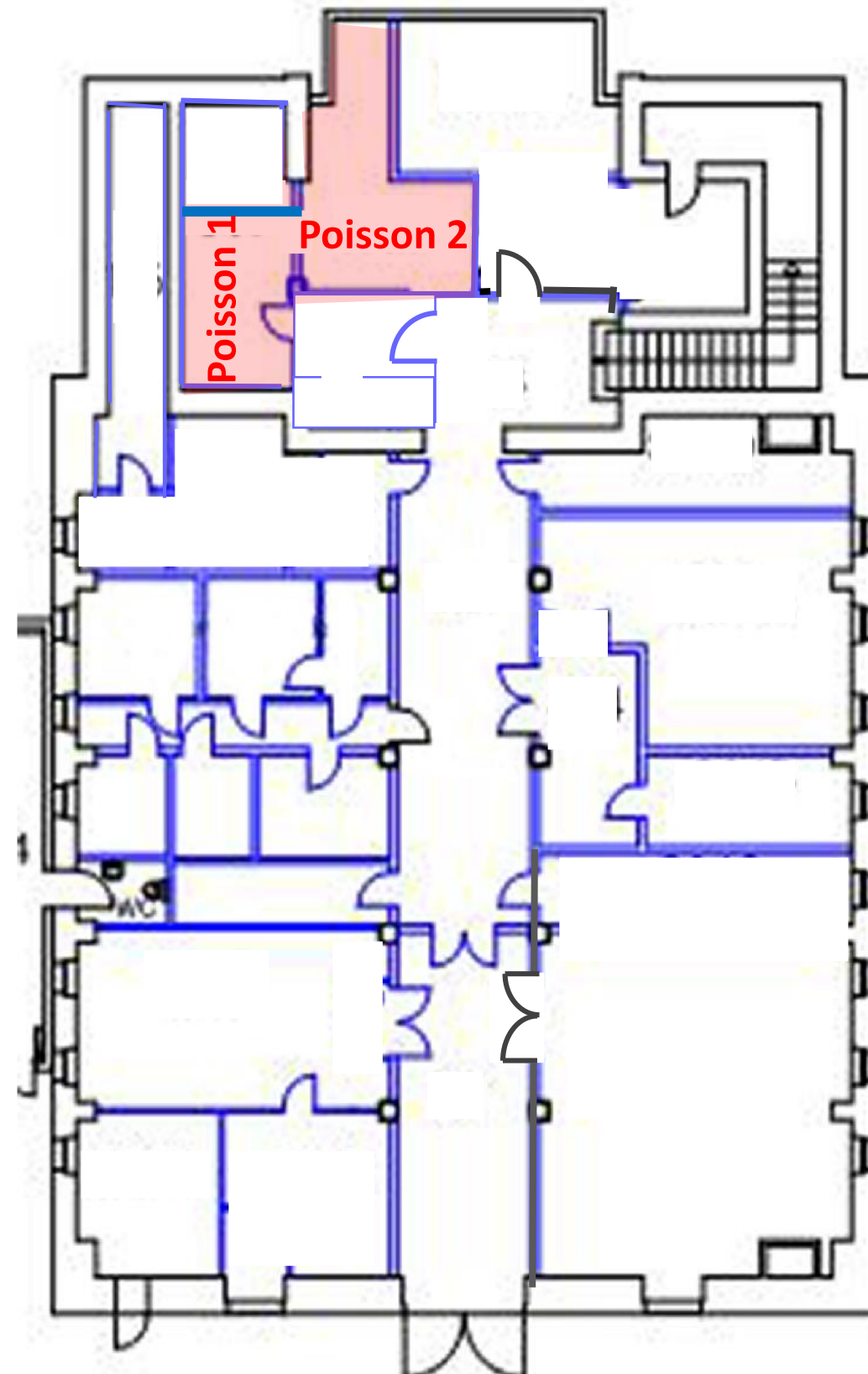
### **Salle(s) demandée(s):**

Comportement **c4**

# Vertébrés aquatiques poissons Tilapia

## Projet Paul Alibert (équipe BIOME)

Sous sol, aile centrale Gabriel



**Période:**  
du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juin  
2022.

**Besoin en matériel  
spécifique:** non

**Salle(s) demandée(s):**  
**Poisson 1 et 2**

**-Aide technique:**  
1 personne sur 2 ½ journées par  
semaine pour l'entretien des  
aquariums, nourrissage.

Participation au suivi  
morphométrique. 1 personne  
minimum pour aller récupérer les  
poissons à Montpellier (2 jours).  
Important: implication nécessaire  
des personnes travaillant sur ce  
projet (permanents et stagiaires) au  
niveau de l'entretien de routine,  
nourrissage et astreintes.

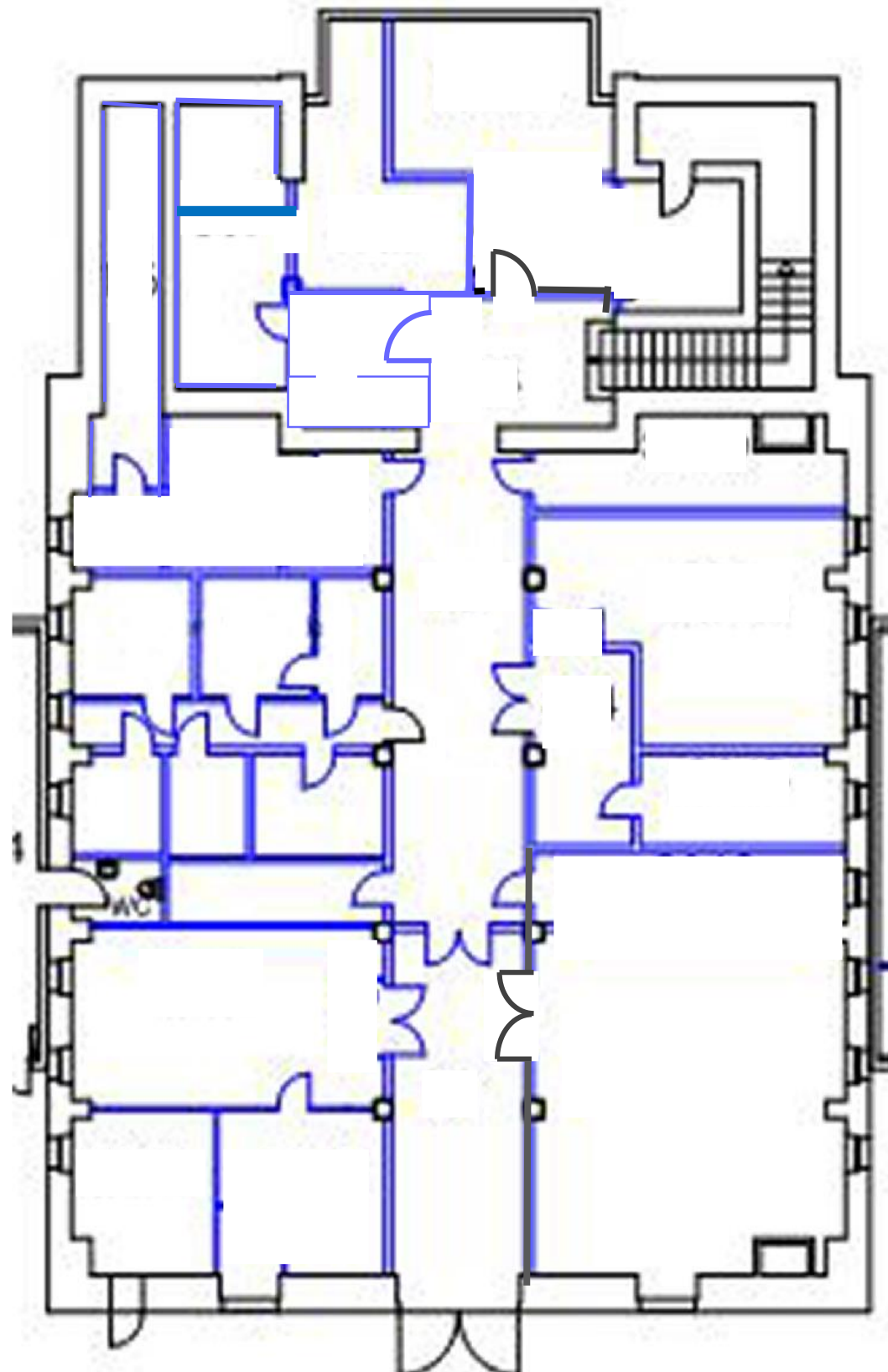
**Proposition:** S. Motreuil pour 2 jours  
nécessaires à la récupération des  
poissons + ½ journée/semaine hors  
période de missions terrain .Baptiste  
Fleurot (CDD UFR employé jusqu'au  
1<sup>er</sup> oct 2022) pour 2 demies journées  
semaine pour l'entretien des  
aquariums et le reste de son temps  
consacré à la morphométrie et  
terrain mésange au printemps.



# Insectes Lépidoptères et Coléoptères

## Projet Philippe Louâpre et Jérôme Moreau (équipe éco-évo)

**Sous sol, aile centrale Gabriel**



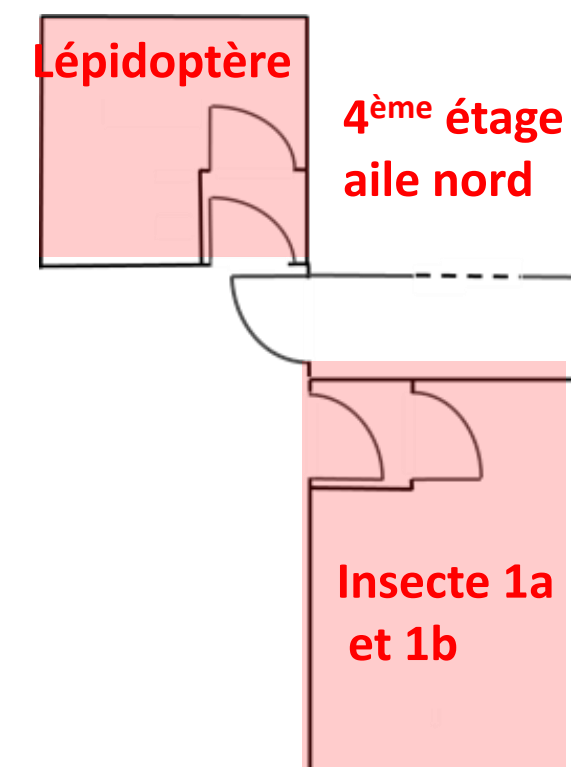
**-Aide technique: non**

**Période:**  
du 1er janvier au 1<sup>er</sup> juin  
2022.

**Besoin en matériel  
spécifique: non**

**Salle(s) demandée(s):**  
**Lépidoptère** + salle **insecte**  
**1a et 1b**

**4 -ème étage, aile nord Gabriel**



# Insectes Cochenilles

## *Projet Marie Charlotte Anstett et Maxime Duchet-Annez (équipe CRC)*

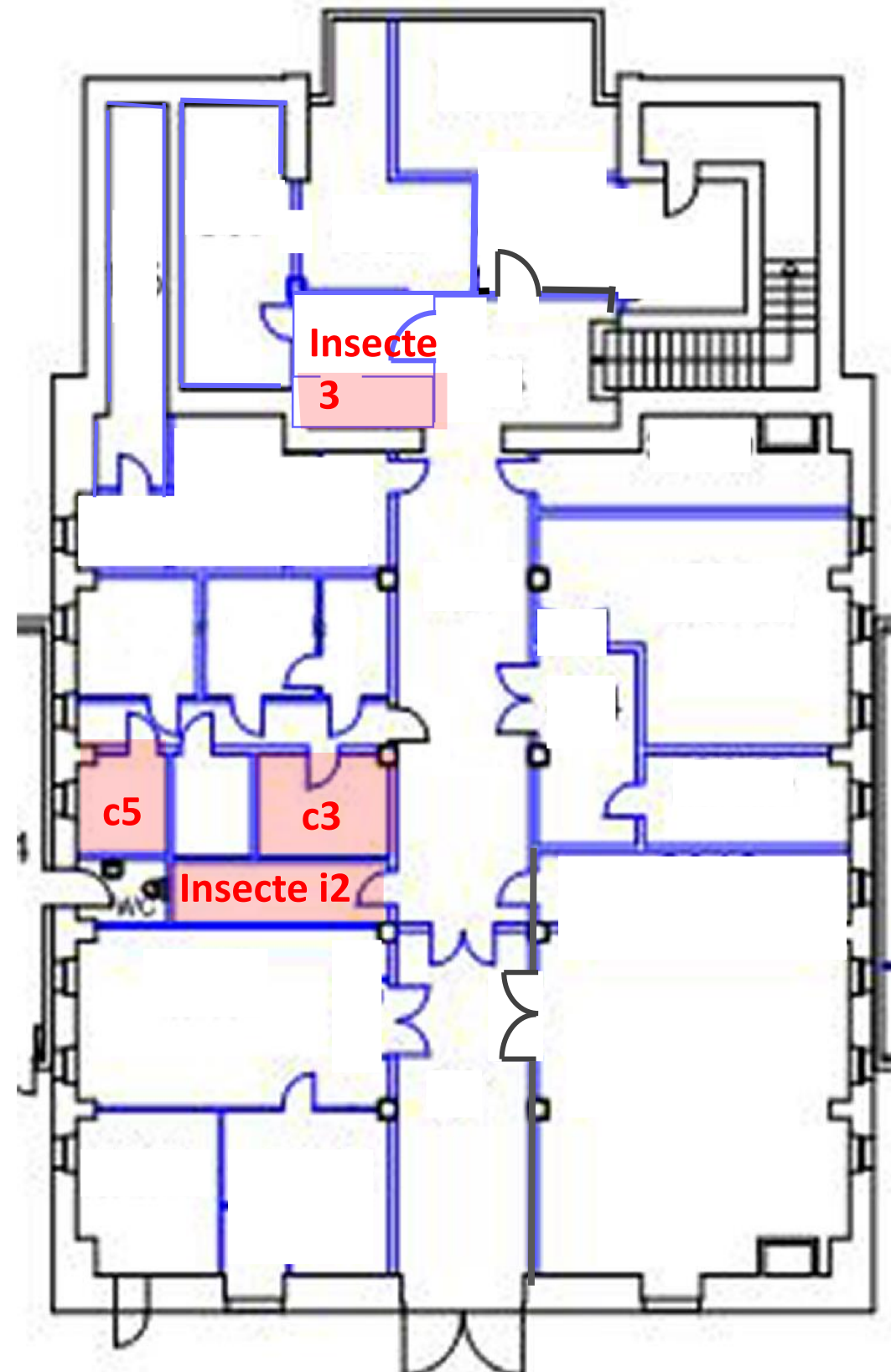
### Période:

du 1er janvier au 1<sup>er</sup> juin  
2022.

**Besoin en matériel  
spécifique:** non

### Salle(s) demandée(s):

Comportement **c5** pour  
reproduction de cochenilles  
+ comportement **c3** pour  
mise en place d'une chambre  
de culture + frigo et  
congélateur  
+ **insecte 3** pour culture de  
plans de Cassis  
+ **Insecte i2** pour  
expérimentation



**-Aide technique:** Non

## **6/ Questions diverses - Aucune**

